

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 04 juin 2019

## Epidémie de Dengue à La Réunion : la vigilance toujours recommandée



Du 20 au 26 mai, **904 cas ont été confirmés**. Après le passage du pic épidémique fin avril (à plus de 1 300 cas déclarés par semaine), le nombre de cas signalés est actuellement en baisse. Néanmoins, la circulation du virus persiste à un niveau élevé et la dispersion des cas se poursuit sur l'île. Pour lutter contre l'épidémie, 50 agents de la sécurité civile sont venus renforcer les équipes de la lutte anti-vectorielle, pendant plus de 2 mois. Leur mission prend fin cette semaine, mais la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux se poursuit sur le terrain (ARS, SDIS, communes et intercommunalités).

### Situation épidémiologique au 04 juin 2019

*(données de la Cire OI, Santé Publique France)*

Malgré la baisse du nombre de cas observée depuis un mois, la dispersion du virus se poursuit sur de nombreuses communes. Ainsi, depuis le début de l'année, **plus de 14 000 cas ont été confirmés avec environ 1 000 cas signalés chaque semaine**. Il s'agit là des personnes pour lesquelles une analyse biologique a confirmé la maladie.

Les communes du sud sont toujours celles où sont signalés le plus grand nombre de cas. Les foyers de Saint-Louis, Cilaos et la Plaine des Cafres sont en baisse, tandis que les autres se stabilisent. Saint-Pierre est la commune qui compte actuellement le plus de cas.

Dans l'ouest, une augmentation du nombre de cas est observée à la Possession, au Port, à la Saline les Hauts, au Guillaume, à Saint-Gilles les Hauts et à Piton Saint-Leu. Le nombre de cas est stable dans les autres communes de l'ouest qui compte à présent pour plus d'un quart des cas.

Dans le nord, le nombre de cas est en augmentation à Sainte-Clotilde et la Montagne, il se stabilise à Saint-Denis et Sainte-Suzanne et il baisse à Sainte-Marie. Le nord compte à présent pour 5% du nombre de cas total.

Dans l'est, le nombre de cas signalés reste faible (1 à 2% de l'ensemble) : il est stable sur Saint-André et Sainte-Rose tandis qu'il baisse ailleurs.

#### DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 21 000 cas autochtones confirmés** (soit plus de 14 000 cas depuis le 01/01/2019)
- **2 043 passages aux urgences** (dont 1 568 passages aux urgences depuis le 01/01/2019)
- **Plus de 63 000 cas cliniquement évocateurs** (dont près de 37 000 cas depuis le 01/01/2019)
- **15 décès, dont 8 directement liés à la dengue.** (Depuis le 01/01/2019 : 9 décès, dont 5 directement liés à la dengue).

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974



## La mission des militaires de la sécurité civile se termine

Au regard du pic épidémique, initialement prévu mi-avril, **50 militaires (10 agents coordonnateurs et 40 agents de lutte anti-vectorielle) de la sécurité civile** étaient arrivés mi-mars à La Réunion, pour renforcer le dispositif de lutte anti-vectorielle (LAV) local.

Durant plus de 2 mois, ces militaires de la sécurité civile ont appuyé les équipes du service LAV de l'ARS Océan Indien et les pompiers volontaires du SDIS 974 dans leurs actions de traitement des zones de circulation du virus. Ces militaires ont également participé à la coordination des opérations communales dans les différents arrondissements.

Leur engagement a permis de renforcer la mobilisation des moyens sur le terrain au plus fort de l'épidémie, avec plus de **200 agents intervenants au quotidien en porte-à-porte** dans l'ensemble des quartiers touchés par la dengue.

Ce dispositif renforcé de lutte anti-vectorielle a ainsi contribué à **limiter la propagation du virus et l'ampleur de la vague épidémique**. Avec le départ de ces renforts nationaux, la mobilisation sur le terrain demeure importante en ce mois de juin avec **135 agents de l'ARS (titulaires et intérimaires) et 50 pompiers volontaires du SDIS** qui continuent à intervenir quotidiennement autour de l'ensemble des cas signalés.

### Les répulsifs, un moyen incontournable pour lutter contre la dengue

Bien que le nombre de cas de dengue soit en diminution ces dernières semaines, les autorités sanitaires rappellent à la population de rester vigilante et de se protéger en utilisant des répulsifs cutanés. En effet, l'utilisation des produits répulsifs est l'une des mesures les plus sûres pour lutter contre la propagation de la dengue.

#### Comment bien utiliser les répulsifs ?

- Appliquer **le matin et le soir** (périodes d'activité maximum des moustiques)
- Durée de la protection : **de 4 à 8 heures** selon la nature et la concentration de la substance active ainsi que des conditions d'utilisation (température et humidité ambiantes...)
- **Ne pas appliquer sur les muqueuses** ou sur des lésions cutanées
- **Des produits spécifiques sont réservés pour l'enfant et la femme enceinte.**

L'ARS OI a publié des recommandations pour l'utilisation des répulsifs sur son site internet :

<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr>

*Pour plus de précisions, n'hésitez pas également à consulter votre pharmacien.*

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

